



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 2348

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi.

M. Christian Estrosi. Au nom de l'ensemble des groupes RPR, UDF et DL (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et de plusieurs bancs du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert), ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Le sentiment d'insécurité n'a jamais été aussi fort en France et ce malgré les chiffres que vous venez de publier et qui reflètent assez mal la réalité d'une situation qui s'aggrave de jour en jour.

Mme Odette Grzegorzulka. Apocalypse Now !

M. Christian Estrosi. De toute évidence, vous cherchez à camoufler aux Français la réalité de la situation de l'insécurité puisque vous mélangez les statistiques qui touchent aux infractions contre les biens et celles qui touchent aux infractions contre les personnes. Or, si les infractions contre les biens diminuent du fait d'une meilleure efficacité des protections techniques et des alarmes, les formes de violence sur les personnes connaissent une véritable explosion. («Eh oui ! sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.»)

M. Didier Boulaud. Comme à Paris, avec Tiberi !

M. Christian Estrosi. Preuves à l'appui, la police a recensé 20 000 incidents de violence urbaine en 1997. Ce nombre devrait être au minimum de 30 000 pour l'année 2000. Tous les jours, des centaines de Français sont victimes de menaces et d'agressions physiques, dans la rue, dans leur cage d'escalier, à leur domicile.

M. Didier Boulaud. A la mairie de Paris !

Mme Odette Grzegorzulka. A la permanence d'Estrosi !

M. Christian Estrosi. Après les transports publics, la violence fait son apparition à l'école, menaçant ainsi l'un des piliers du pacte républicain.

Face à cette situation, aucune action d'envergure n'est véritablement engagée à la mesure des défis auxquels nous sommes confrontés. (Murmures sur les bancs du groupe socialiste.)

Les Français attendent aujourd'hui une plus grande fermeté face à la montée de la délinquance. Dois-je rappeler en effet que la sécurité fait partie des droits imprescriptibles de l'homme et qu'elle doit constituer la première des libertés ?

Monsieur le Premier ministre, quels moyens supplémentaires et nouveaux comptez-vous engager pour lutter enfin efficacement contre l'insécurité ? Il faut que vous vous expliquiez car, si vous avez voulu tromper les Français avec vos chiffres, les Français, eux, ne sont pas dupes face à cette situation intolérable.

(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, vous le savez, le Premier ministre a confirmé que la lutte contre l'insécurité était la seconde priorité du Gouvernement après la lutte contre le chômage.

M. Jean-Michel Ferrand. On ne le dirait pas !

M. Thierry Mariani. On voit les résultats !

M. le ministre de l'intérieur. Je m'emploierai dans le cadre de ma responsabilité, et parce que la police, et son utilisation, est un élément essentiel pour concourir à la lutte contre l'insécurité, à ce que la prise en compte de cette priorité soit effective sur l'ensemble du territoire pour l'ensemble de nos concitoyens.

M. Thierry Mariani. C'est du baratin !

M. le ministre de l'intérieur. La lutte contre l'insécurité devrait rassembler celles et ceux qui y voient une injustice sociale supplémentaire.

M. Jean-Michel Ferrand. Oui, mais apparemment pas vous !

M. le ministre de l'intérieur. Il semble que ce ne soit pas votre cas. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Lucien Degauchy. Ce ne sont que des mots tout ça !

M. le ministre de l'intérieur. Puis-je me permettre de vous rappeler que si, pour les huit premiers mois de l'année 2000,...

M. Thierry Mariani. C'est creux !

M. le président. Monsieur Mariani...

M. le ministre de l'intérieur. ... la délinquance générale a légèrement augmenté - de l'ordre de 3,3 % - essentiellement, hélas ! à cause des infractions économiques et financières (Exclamations divers bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants) et notamment de l'usage frauduleux des cartes de crédit,...

M. Didier Boulaud. Il y a aussi les fausses cartes électorales !

M. le ministre de l'intérieur. ... la délinquance de voie publique, en revanche, diminue légèrement, notamment les cambriolages. (Mêmes mouvements.)

Le sujet est trop sérieux pour que vous le traitiez avec autant de désinvolture, mesdames, messieurs les députés de l'opposition. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamation sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Jean-Michel Ferrand. Alors, traitez-le sérieusement !

M. le ministre de l'intérieur. Les sites d'expérimentation de la police de proximité représentent peut-être un concept nouveau pour vous mais, pour nous, ils sont la mise en oeuvre d'un projet ancien.

M. Jean-Michel Ferrand. On voit les résultats !

M. Lucien Degauchy et M. Yves Fromion. Ce n'est pas brillant !

M. le ministre de l'intérieur. Ces sites ont enregistré une diminution sensible de la délinquance sur la voie publique. («C'est faux» sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Après une première phase qui a touché 10 millions de nos concitoyens, une deuxième phase de généralisation de la police de proximité sera mise en place au début de l'année prochaine. Je viens d'arrêter la liste des 180 circonscriptions de police supplémentaires qui seront concernées par le dispositif. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Jean-Michel Ferrand. Arrêtez les malfaiteurs plutôt ! Ce sera mieux !

M. le ministre de l'intérieur. Je souhaiterais que la mise en oeuvre de cette police de proximité, au service de la sécurité de nos concitoyens ne vous fâche pas trop, mesdames et messieurs de l'opposition.

Par ailleurs, afin de renforcer l'efficacité de la police, la direction de la police nationale a mis à la disposition d'une dizaine de départements particulièrement sensibles des unités de forces mobiles supplémentaires. Elles viendront s'ajouter aux douze compagnies républicaines de sécurité qui ont été fidélisées dans douze départements depuis le début du mois d'octobre.

Mesdames et messieurs, la sécurité des personnes et des biens est une valeur de la République. C'est la première des libertés. Nous devons, les uns et les autres, sans polémique, y contribuer.

En tout cas, sachez que le Gouvernement fera en sorte que la police y contribue à la hauteur de son engagement,...

M. Thierry Mariani. Ce n'est pas toujours facile dans les commissariats de police !

M. le ministre de l'intérieur. ... la sécurité étant évidemment un acte partenarial, une coproduction.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Huées sur

plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Charles Miossec. Tout ça n'est que du baratin !

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2348

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2000, page 7456

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 octobre 2000